

## DEUX TYPES DE CONSTRUCTIONS ABSOLUES DANS *LA JALOUSIE DE ROBBE-GRILLET*

François MOURET  
Université Rennes 2

On parle traditionnellement de « construction absolue » lorsque se trouvent associés dans le cadre d'un syntagme qui assume une fonction dans la phrase deux constituants, et ce sans conjonction introductrice : un constituant prédicatif dépourvu de verbe conjugué à un mode personnel et un groupe nominal interprété comme son argument (cf. Grévisse & Goosse 2008 : §252). Dans ce bref article, nous voudrions revenir sur quelques-unes des propriétés de ces constructions à partir des occurrences relativement nombreuses qu'elles présentent dans *La Jalousie* de Robbe-Grillet<sup>1</sup>. Nous nous attacherons essentiellement à distinguer plus radicalement qu'on ne le fait habituellement en syntaxe les formes qui dénotent une circonstance dans laquelle s'inscrit la situation dénotée par la phrase dans laquelle elles s'insèrent (1), qui seront analysées comme des phrases à part entière, de celles liées à un argument dans la phrase par une relation de possession qui dénotent une manière (2), qui seront analysées comme des GN prédicatifs (*contra* en particulier Hanon 1989 qui, tout en les distinguant, voit en (1) comme en (2) une même forme de 'nexus').

- (1) a. La position du quatrième est encore moins justifiée, à présent, *la vue sur la vallée n'existant plus*. (28)  
b. À table, *la disposition des lampes une fois modifiée de manière à éclairer moins directement les convives*, la conversation reprend, sur les sujets familiers, avec les mêmes phrases. (59)
- (2) a. *A... n'a pas bronché depuis sa découverte : très droite sur sa chaise, les deux mains reposant à plat sur la nappe de chaque côté de son assiette*. (62)  
b. *Elle mange avec une économie de gestes extrême, sans tourner la tête à droite ni à gauche, les paupières un peu plissées comme si elle cherchait à découvrir quelque tache sur la cloison nue en face d'elle, où la peinture immaculée n'offre pourtant pas la moindre prise au regard*. (70)

L'étude s'inscrit dans le cadre général d'analyse de la *Grande Grammaire du Français*, (Abeillé, Delaveau, Godard (eds), à paraître) dont on se contentera de rappeler ici les traits essentiels pour nos besoins (pour plus de détails, voir Abeillé, Delaveau, Godard 2008). Nous considérons qu'à chaque expression linguistique d'un énoncé, y compris aux mots grammaticaux et aux prédicats, sont associées d'une part une catégorie, d'autre part une fonction. Parmi les catégories de syntagmes, on retrouve les catégories habituelles (GN, GP, GA, GV, GAdv), mais aussi la phrase, définie comme une « expression dont la tête est un prédicat qui est saturé pour son sujet » (*ibid.* : 432). On admet donc qu'il existe non seulement des phrases verbales, mais aussi des phrases averbales, que l'on dissocie des énoncés, c'est-à-dire des expressions accomplissant un acte de langage, qui peuvent être formés sur des catégories diverses. On distingue par

---

<sup>1</sup> Nous remercions pour leurs commentaires Anne Abeillé, Marie-Armelle Camussi-Ni, Annie Delaveau, Benjamin Fagard et Michèle Noailly.

ailleurs plusieurs fonctions syntaxiques parmi lesquelles la fonction Tête, assumée par le constituant recteur dans un syntagme « ordinaire » (c'est-à-dire sans coordination ni ellipse), plusieurs fonctions pour les valents du verbe et des autres catégories lexicales, et la fonction Ajout qui recouvre la notion de constituant « accessoire » dans le domaine de la phrase (par exemple les compléments circonstanciels), mais aussi dans le domaine d'autres syntagmes (par exemple les épithètes et les appositions dans le domaine nominal, ou encore les adverbes de degré dans le domaine des catégories gradables). Les constituants en fonction d'ajout ne sont pas sélectionnés par la tête avec laquelle ils se combinent; ce sont eux au contraire qui la sélectionnent. Ils se reconnaissent à plusieurs propriétés syntaxiques parmi lesquelles (i) la mobilité (fréquente), (ii) l'optionnalité (systématique) et (iii) l'opacité pour l'extraction (systématique également) : aucun des éléments inclus dans un ajout ne peut être relativisé, questionné ou encore clivé.

## 1. LES CONSTRUCTIONS ABSOLUES CIRCONSTANCIELLES

Les constructions absolues circonstancielle se présentent dans *La Jalousie* sous deux formes que nous examinons successivement : l'une construite sur une tête au participe présent (1a), l'autre construite sur une tête au participe passé (1b).

### 1.1. Les formes au participe présent

#### 1.1.1 Interprétation

Les formes construites sur un participe présent dénotent une situation entretenant avec la situation décrite par la phrase matrice une relation de cause à effet ((1a) *supra*, (3a)), susceptible, lorsqu'un adverbe approprié est réalisé tel 'pourtant' en (3b), d'être « contrariée » ce qui produit une concession (cf. Stump 1985). Plus rarement, elles expriment une simple relation de concomitance (3c). Cette contribution n'appartient jamais au contenu asserté sur le plan pragmatique ; elle constitue toujours un commentaire, ce qui explique entre autres l'impossibilité de cliver la construction (comparer (3a) et (3d)).

- (3) a. Il est penché vers la surface liquide, comme s'il cherchait à voir quelque chose dans le fond, ce qui n'est guère possible, *la transparence n'étant jamais suffisante malgré la hauteur d'eau réduite*. (35)
- b. C'est alors qu'elle demande si les habituels cubes de glace seront nécessaires, prétextant que ces bouteilles sortent du réfrigérateur, *une seule des deux pourtant s'étant couverte de buée au contact de l'air*. (106)
- c. Un second plane dans le ciel, au-dessus et à droite ; ses ailes sont dans le prolongement l'une de l'autre, bien étalées, *l'ensemble étant fortement incliné vers le haut du mât*. (158)
- d. \*C'est *la transparence n'étant jamais suffisante malgré la hauteur d'eau réduite* que cela n'est guère possible.

#### 1.1.2 Propriétés syntaxiques

Du point de vue syntaxique, le participe présent peut se construire directement avec un complément, comme on le voit en (4a). Par ailleurs, il peut sans difficulté accueillir des formes pronominales clitiques (4b). Enfin, il impose la postposition de l'adverbe en cas de négation (cf. (1a) et (3a) *supra*, et (4b,c)). La première propriété distingue les verbes des adjectifs, des adverbes et des noms, mais non des prépositions, qui admettent

également une complémentation directe. Les deux autres propriétés sont propres à la catégorie des verbes : seuls ces derniers admettent en français des formes pronominales clitiques, et parmi ceux-ci, seuls les verbes finis imposent la postposition des adverbes négatifs. Le participe présent, en dépit de son nom, ne « participe » donc pas de plusieurs catégories : il constitue une forme pleinement verbale, et ce malgré l'absence de variations morphologiques en personne (qui explique qu'on ne puisse pas y adjoindre de forme pronominale clitique sujet, cf. (4d)).

- (4) a. À ce détail près, elle stationne exactement à l'endroit prescrit : c'est-à-dire qu'elle vient s'encadrer dans les vitres inférieure et moyenne du battant droit, contre le montant interne, *le petit bois de la croisée découpant horizontalement sa silhouette en deux masses d'importance égale.* (93)
- b. Le bord inférieur, enfin, n'est pas rectiligne, *la petite rivière ne l'étant pas (...)* (34)
- c. \*Le bord inférieur, enfin, n'est pas rectiligne, *la petite rivière ne pas l'étant.*
- d. \*À ce détail près, elle stationne exactement à l'endroit prescrit : c'est-à-dire qu'elle vient s'encadrer dans les vitres inférieure et moyenne du battant droit, contre le montant interne, *il découpant horizontalement sa silhouette en deux masses d'importance égale.*

Reste pour assigner à la construction dans son ensemble le statut de phrase, suivant la définition adoptée en introduction, à montrer que le GN interprété comme argument présente bien les propriétés syntaxiques d'un sujet. Nous signalerons ici la possibilité de « flottement » du quantifieur 'tous' qu'autorisent les sujets (5a,b), mais non les autres valents, en particulier les compléments d'objet (5c,d).

- (5) a. *Tous les témoins* ont été entendus par l'inspecteur.
- b. *Les témoins* ont *tous* été entendus par l'inspecteur.
- c. L'inspecteur a entendu *tous les témoins*.
- d. \*L'inspecteur a *tous* entendu(s) *les témoins*.

Le texte n'offre aucune occurrence de GN se prêtant à cette manipulation, mais il n'est pas difficile d'en fabriquer à partir des exemples existants, par exemple (6a). Comme le montrent les formes en (6b,c), le flottement est autorisé. Nous en concluons que le GN dans cet emploi constitue bien le sujet du participe présent. La construction dans son ensemble s'analyse donc comme une phrase verbale.

- (6) a. Les trois fenêtres sont semblables, divisées chacune en quatre rectangles égaux, c'est-à-dire quatre séries de lames, *chaque battant comprenant deux séries dans le sens de la hauteur.* (179)
- b. Les trois fenêtres sont semblables, divisées chacune en quatre rectangles égaux, c'est-à-dire quatre séries de lames, *tous les battants* comprenant deux séries dans le sens de la hauteur.
- c. Les trois fenêtres sont semblables, divisées chacune en quatre rectangles égaux, c'est-à-dire quatre séries de lames, *les battants* comprenant *tous* deux séries dans le sens de la hauteur.

Du point de vue distributionnel, la construction apparaît toujours dans notre corpus en finale de phrase séparée du reste par une virgule (ce qu'on peut considérer comme un codage graphique d'une prosodie détachée). Il n'est pas impossible cependant, même si toutes les formes obtenues ne sont pas également heureuses, de la déplacer dans d'autres positions, notamment entre le sujet non clitique et le verbe principal, ou encore en position initiale, comme l'illustrent les exemples (7a,b) construits à partir de (1a) *supra*. Par ailleurs, elle est toujours optionnelle sur le plan formel. On lui assigne donc la fonction d'ajout à la phrase.

- (7) a. La position du quatrième, *la vue sur la vallée n'existant plus*, est encore moins justifiée, à présent.
- b. *La vue sur la vallée n'existant plus*, la position du quatrième est encore moins justifiée, à présent.

## 1.2. Les formes au participe passé

### 1.2.1 Interprétation

Les formes circonstancielles construites sur un participe passé sont peu représentées dans *La Jalousie*. Elles dénotent toutes une situation qui précède temporellement celle décrite par la phrase dans laquelle elles s'insèrent (8a,b,c). Contrairement à celle des phrases au participe présent, la contribution des formes considérées ici fait toujours partie du contenu asserté sur le plan pragmatique, d'où la possibilité de cliver la construction (8d).

- (8) a. À table, *la disposition des lampes une fois modifiée de manière à éclairer moins directement les convives*, la conversation reprend, sur les sujets familiers, avec les mêmes phrases. (59)
- b. *Dès la porte franchie*, une sensation de fraîcheur accompagne la demi-obscrité. (48)
- c. Il n'est pas rare de rencontrer ainsi différentes sortes de mille-pattes, *à la nuit tombée*, dans cette maison de bois déjà ancienne. (62)
- d. C'est (seulement) *la disposition des lampes une fois modifiée de manière à éclairer moins directement les convives* que la conversation reprend sur les sujets familiers, avec les mêmes phrases.

### 1.2.2 Propriétés syntaxiques

Du point de vue syntaxique, le prédicat peut correspondre à un participe passé passif (8a,b), ou bien au participe passé actif d'un verbe sélectionnant l'auxiliaire *être*, comme c'est le cas en (8c) (cf. Hanon 1989). On peut se demander si l'on a encore affaire à un verbe. Comme ce dernier, le participe passé peut se construire directement avec un complément (par exemple dans les tours impersonnels), mais comme l'adjectif, il varie en genre et en nombre et n'admet aucune forme clitique. Nous admettons ici qu'il s'agit d'une catégorie mixte à part, plutôt que d'une forme susceptible de divers emplois sur un continuum (cf. Abeillé, Delaveau, Godard 2008 : 424-425). Le GN interprété comme argument, en revanche, reste analysable comme sujet, comme le montre bien la possibilité de flottement du quantifieur *tous* dans les exemples (9a,b) construits à partir de (8a). Nous analysons donc à nouveau ces constructions comme des phrases, mais de type averbal cette fois, compte tenu de l'analyse du participe passé adoptée. On prévoit dès lors l'extension de la structure à des catégories prédicatives autres, telles que l'adjectif, le nom, l'adverbe ou la préposition, non réalisées dans notre corpus mais bien attestées ailleurs (voir en particulier Hanon 1989, Grévisse & Goosse 2008 pour des exemples)<sup>2</sup>.

- (9) a. À table, une fois *toutes les lampes* détournées de manière à éclairer moins directement les convives, la conversation reprend, sur les sujets familiers, avec les mêmes phrases.

<sup>2</sup> Ces dernières formes sont souvent plus naturelles lorsqu'elles sont introduites par la préposition *avec*, mais les propriétés ne sont pas exactement les mêmes dans ce cas, et l'on peut se demander si l'on a encore affaire à la même construction :  
(Avec) *Paul Président*, on court à la catastrophe.  
Sur ce point, voir Ruwet (1982).

- b. À table, une fois *les lampes toutes* détournées de manière à éclairer moins directement les convives, la conversation reprend, sur les sujets familiers, avec les mêmes phrases.

Du point de vue distributionnel, il faut distinguer les formes qui comportent un marqueur à l'initiale du constituant prédicatif (le SN 'une fois' en (8a)) ou de la construction dans son ensemble (la préposition 'dès en (8b), la préposition 'à' en (8c)), de celles qui en sont dépourvues<sup>3</sup>. Comme le note Laurens (2007), les premières présentent la même mobilité que les constructions absolues au participe présent (voir les exemples (10a,b,) construits à partir de (8b)) tandis que les secondes ne semblent vraiment naturelles qu'en position initiale, comme le montrent les exemples (10c,d,e). Il n'en reste pas moins que toutes ces formes sont optionnelles. Nous les analyserons donc malgré tout comme des ajouts à la phrase dans les données considérées<sup>4</sup>.

- (10) a. Une sensation de fraîcheur, *dès la porte franchie*, accompagne la demi-obscurité.  
 b. Une sensation de fraîcheur accompagne la demi-obscurité, *dès la porte franchie*.  
 c. *La porte franchie*, une sensation de fraîcheur accompagne la demi-obscurité.  
 d. ?Une sensation de fraîcheur, *la porte franchie*, accompagne la demi-obscurité.  
 e. ?Une sensation de fraîcheur accompagne la demi-obscurité, *la porte franchie*.

## 2. LES CONSTRUCTIONS ABSOLUES DE MANIÈRE

### 2.1 Interprétation

Considérons à présent les constructions absolues en (2), reprises ici en (11a,b). Ces constructions présentent des propriétés sémantiques relativement complexes qu'il n'est pas possible d'étudier ici en détail (voir notamment Choi 1991, Combettes 1998, Kleiber 2001). On se contentera de noter deux choses. D'abord, elles ne dénotent pas une circonstance à proprement parler, c'est-à-dire une situation, mais une manière d'un procès. Par ailleurs, il doit exister une relation de possession de type partie-tout entre (au moins) un GN inclus dans la construction absolue d'une part, obligatoirement introduit par l'article défini<sup>5</sup>, et un référent saillant du procès dont la construction dénote une manière d'autre part, le premier étant interprété comme une partie inaliénable (en général une partie du corps) du second interprété comme le possesseur

<sup>3</sup> Les formes introduites par une préposition sont en partie figées : elles admettent peu de substitutions lexicales. On peut dès lors se demander si elles ne sont pas à réanalyser comme des GN « ordinaires », en particulier lorsqu'elles sont introduites par la préposition *à*, qui ne se combine pas par ailleurs avec des phrases verbales à mode personnel.

<sup>4</sup> À la différence des phrases au participe présent, celles au participe passé ont comme les autres phrases averbales d'autres emplois, notamment des emplois « racines » (c'est-à-dire non subordonnés, cf. *Finies les vacances* !) que nous laissons ici de côté (voir Lefeuve 1999, et dans une perspective théorique différente, Laurens 2007).

<sup>5</sup> Le déterminant possessif est parfois observé (cf. (i)), mais on retombe alors sur une construction absolue circonstancielle dont les propriétés contrastent en tous points avec celles dégagées plus loin à la section 2.2 : le flottement du quantifieur *tous* est autorisé dans ce cas (ii-iii), et les emplois attributifs ou coordonnés à un constituant prédicatif sont peu naturels (iv-v).

(i) *Ses antennes allongées, ses pattes immenses étalées autour du corps*, il couvre presque la surface d'une assiette ordinaire. (163)

(ii) *Toutes ses antennes allongées*, il couvre presque la surface d'une assiette ordinaire.

(iii) *Ses antennes toutes allongées*, il couvre presque la surface d'une assiette ordinaire.

(iv) ?Il demeure *ses antennes allongées*.

(v) ?*Immobile et ses antennes allongées*, il couvre presque la surface d'une assiette ordinaire.

de cette partie, avec une paraphrase toujours possible au moyen d'une structure à attribut de l'objet formée sur le verbe *avoir* ('A... a les deux mains reposant à plat sur la nappe' en (11a), 'Elle a les paupières un peu plissées' en (11b)).

- (11) a. *A... n'a pas bronché depuis sa découverte : très droite sur sa chaise, les deux mains reposant à plat sur la nappe de chaque côté de son assiette.* (62)
- b. *Elle mange avec une économie de gestes extrême, sans tourner la tête à droite ni à gauche, les paupières un peu plissées comme si elle cherchait à découvrir quelque tache sur la cloison nue en face d'elle, où la peinture immaculée n'offre pourtant pas la moindre prise au regard.* (70)

Dans les cas les plus simples, le possesseur correspond à un terme nominal dans la phrase (le nom propre 'A...' en (11a), le pronom 'Elle' en (11b)), et la partie inaliénable au GN faisant l'objet d'une prédication dans la construction absolue (le GN 'les deux mains' en (11a), le GN 'les paupières' en (11b)). Mais il se peut que le possesseur ne soit pas réalisé par un terme explicite. C'est le cas par exemple en (12a), où il correspond au sujet attendu par le gérondif 'en avançant'. Par ailleurs, la partie inaliénable peut être donnée par un GN dans le constituant prédicatif, comme illustré en (12b) ; et il peut y en avoir plusieurs dans la même construction (voir les deux dernières formes juxtaposées en (15a) *infra*).

- (12) a. *Il est impossible évidemment de rien distinguer, même en avançant les yeux le plus possible, le corps penché à l'extérieur par-dessus la balustrade, contre le pilier carré, le pilier qui soutient l'angle sud-ouest du toit.* (209-210)
- b. *Penchée sur le côté, le peigne d'écaille à la main, elle refait sa coiffure avant de venir à table.* (120)

## 2.2 Propriétés syntaxiques

Ni l'interprétation de manière ni la relation de possession observées n'empêchent *a priori* d'assigner à ces constructions absolues le statut de phrases, en fonction d'ajouts à une autre phrase. Compte tenu de leur structure interne et de leur distribution, cette analyse présente même à première vue une certaine plausibilité. D'une part, on retrouve un GN interprété comme argument externe et un constituant prédicatif formé sur des catégories variées : participe présent ou passé comme l'illustrent les exemples *supra*, mais aussi GP (cf. (12b) *supra* et (13a)) ou encore GA (13b). D'autre part, la construction jouit d'une certaine mobilité dans la phrase, comme le montrent les exemples construits en (14) à partir de (11a) *supra*.

- (13) a. *Elle va s'asseoir à sa place, le dos à la fenêtre, devant un couvert intact, que le boy a rajouté pour elle.* (94)
- b. *Il s'arrête lorsque le boy s'est arrêté, c'est-à-dire cinq pas en arrière, et demeure là, les bras ballants le long du corps.* (177)
- (14) a. *Les deux mains reposant à plat sur la nappe de chaque côté de son assiette, A... n'a pas bronché depuis sa découverte.*
- b. *A..., les deux mains reposant à plat sur la nappe de chaque côté de son assiette, n'a pas bronché depuis sa découverte.*

D'un autre côté, plusieurs propriétés posent problème. D'abord, les constructions absolues de manière peuvent être coordonnées avec ou sans conjonction à des catégories prédictives sans sujet réalisé, par exemple à des formes au participe passé ou encore des GA, comme l'illustrent les exemples (15a) et (15b) (voir également (11a) et (12b) *supra*). Étant donné qu'on ne peut coordonner que des constituants de même

type sémantique, il faut donc considérer que ces constructions constituent des syntagmes prédicatifs, c'est-à-dire des syntagmes non saturés pour leur sujet, ce qui revient à dire qu'il ne s'agit pas de phrases<sup>6</sup>. Le fait qu'elles puissent être employées non seulement comme ajouts à la phrase, ou à d'autres catégories telles que le GN (16a), mais aussi comme attributs du sujet (16b,c), avec une reprise acceptable au moyen de la proforme clitique prédicative *le* (16d) le confirme.

- (15) a. Il n'a pas bougé d'une ligne : [accroupi, *la tête baissée, les avant-bras s'appuyant sur les cuisses, les deux mains pendant entre les genoux écartés*]. (183)
- b. Elle s'assied devant la table-coiffeuse et se contemple dans le miroir ovale, [immobile, *les coudes posés sur le marbre et les deux mains appliquées de chaque côté du visage, contre les tempes*].
- (16) a. Mais pour apercevoir le salon depuis la table - ou par une fenêtre, le côté des hangars - il faudrait occuper [la place de Franck : *le dos tourné au buffet*]. (69)
- b. A... y rajoute trois ou quatre mots, assez vite, et demeure *la plume en l'air*.
- c. Alors elle relève le visage, ferme le livre - qu'elle pose à portée de main sur la table basse - et reste *le regard fixé droit devant elle, vers la balustrade à jours et les bananiers de l'autre versant, bientôt invisible dans l'obscurité*. (16-17)
- d. Est-elle restée/demeurée *le regard fixé droit devant elle* ? - Elle l'est restée/demeurée effectivement, et longtemps.

Par ailleurs, le GN interprété comme argument du prédicat de la construction n'autorise pas le flottement du quantifieur 'tous' caractéristique de la fonction sujet, comme on le voit dans les exemples en (17a,b), construits à partir de (11b) *supra*.

- (17) a. Penchée sur le côté, *toutes ses pinces* à la main, elle refait sa coiffure avant de venir à table.
- b. \*Penchée sur le côté, *ses pinces toutes* à la main, elle refait sa coiffure avant de venir à table.

Quelle analyse syntaxique assigner dès lors à ces constructions ? Nous pensons qu'on peut y voir le résultat d'une règle syntaxico-sémantique de changement de type, qui permet à un GN ordinaire, lorsqu'il présente un contenu approprié, tel le GN sujet en (18a) composé d'une tête nominale dénotant une partie du corps (de fait inaliénable) et d'un ajout qui en prédique une propriété, de passer dans la catégorie des GN prédicatifs comme c'est le cas en (18b), le sujet alors attendu par le syntagme étant identifié au possesseur. On explique ainsi les possibilités de coordination avec des constituants prédicatifs autres, ainsi que les latitudes fonctionnelles observées dans la phrase.

- (18) a. *Les yeux grands ouverts* fixent le mur. (62)
- b. Alors elle relève le visage, pose le livre sur la table basse à portée de sa main, et demeure immobile (...), *les yeux grands ouverts en face du ciel vide, des bananiers absents, de la balustrade, engloutie à son tour par la nuit*. (138)

---

<sup>6</sup> Hanon (1989 : 78) pose qu'on peut coordonner entre elles les constructions absolues de manière et les constructions absolues circonstancielles, mais les exemples proposés ont une coloration zeugmatique, comme c'est le cas de manière générale lorsqu'on coordonne des constituants de types sémantiques différents : *La nuit venue et le poignard à la main, il se prend pour le tueur de Boston*.

## CONCLUSION

Dans cet article, nous avons distingué sur une base syntaxique les constructions absolues qui expriment une circonstance de celles qui expriment une manière. Somme toute, seules les secondes présentent des propriétés remarquables, ce qui justifie sans doute le choix de certaines grammaires contemporaines de leur réserver l'étiquette même de « construction absolue », notamment Riegel, Pellat, Rioul (2009), qui ne se prononcent pas toutefois sur leur catégorie. Nous avons proposé de les analyser comme des GN prédicatifs susceptibles d'assumer diverses fonctions dans la phrase. On ne s'étonnera guère qu'elles soient nettement plus fréquentes que les premières dans *La Jalousie* de Robbe-Grillet, compte tenu du rôle crucial qu'y joue la notion de possession.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABEILLÉ A., DELAVEAU A., GODARD D. (2008), « La Grande Grammaire du Français : principes de construction », In *Revue roumaine de linguistique*, 52-4, pp. 419-436.
- ABEILLÉ A., DELAVEAU A., GODARD D. (eds), (À paraître), *Grande Grammaire du Français*.
- CHOI I. (1991), *Étude des compléments de manière non prépositionnels du type « les yeux fermés »*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- COMBETTES, B. (1998), *Les constructions détachées du français*, Paris, Ophrys.
- GREVISSE M. GOOSSE, A. (2008), *Le Bon Usage : grammaire française*, 12e édition, Paris-Louvain-la-Neuve : Duculot.
- HANON S. (1989), *Les constructions absolues en français contemporain*, Louvain-Paris, Peeters.
- KLEIBER, G. (2001), *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- LAURENS, F. (2007), *Analyse et formalisation des phrases averbales du français*, Mémoire de DEA, Université Paris 7.
- LEFEUVRE, F. (1999), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (2009). *Grammaire Méthodique du Français*, 7e édition, Paris, PUF.
- RUWET N. (1982). « Une construction absolue », In *Grammaire des insultes et autres études*, Paris : Seuil, pp. 94-146.
- STUMP, G. (1985), *The semantic variability of absolute constructions*, Dordrecht, Reidel.